



**DOCUMENT DE PRE-QUALIFICATION  
POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES INFRASTRUCTURES DU PORT DE KALUNDU A UVIRA, SUR LE LAC  
TANGANYIKA, PROVINCE DU SUD KIVU EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**APPEL D'OFFRE NO:**

**PRQ20191104**

**TRADEMARK EAST AFRICA (TMEA)**



**MATRICE DE CLARIFICATION NO. 1**

**Date : 14 Mai 2020**

## MATRICE DE CLARIFICATION

### POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES INFRASTRUCTURES DU PORT DE KALUNDU A UVIRA, SUR LE LAC TANGANYIKA, PROVINCE DU SUD KIVU EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO APPEL D'OFFRE NO: PRQ20191104

Cette matrice de clarification fait partie intégrante du document de Demande de Propositions et doit donc être soigneusement examinée par les consultants lors de la préparation et de la soumission des propositions.

Toutes les communications doivent être adressées à l'entité de passation de marchés, TradeMark East Africa, à l'adresse [procurement@trademarkea.com](mailto:procurement@trademarkea.com), comme prévu dans le document de Demande de Proposition, Instructions aux candidats, IC 7.1.

#### SECTION 1: QUESTIONS ET REPONSES

Cette section contient les questions demandées par les soumissionnaires et les réponses fournies en regard du dossier de préqualification pour **LES TRAVAUX DE RENOVATION DES INFRASTRUCTURES DU PORT DE KALUNDU A UVIRA, SUR LE LAC TANGANYIKA, PROVINCE DU SUD KIVU EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

S/No.	Questions	Réponses
1	<p>Nous aimerions demander des éclaircissements sur la mode de soumission.</p> <p>Dans le dossier de préqualification, Il est mentionné que tous les soumissionnaires potentiels doivent soumettre quatre exemplaires: un original, 3 exemplaires et une copie électronique.</p> <p>Cependant, il est également mentionné que tous les documents doivent être soumis en ligne à l'adresse e-mail ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <a href="mailto:procurement@trademarkea.com">procurement@trademarkea.com</a></li><li>▪ A attention de: Mr. Kevin Churchill Directeur des Approvisionnements</li></ul>	<p><b>Données Particulières de la Préqualification (DPP)</b>, clause 17.1 indique que le candidat soumettre son document de candidature (manifestation d'intérêt) par voie électronique uniquement sur l'adresse email : <a href="mailto:procurement@trademarkea.com">procurement@trademarkea.com</a>.</p> <p><b>La date et l'heure limites de dépôt des candidatures sont les suivantes :</b></p> <p>Date : <b>le 22 Mai 2020</b></p> <p>Heure : <b>10h00 heure de Kinshasa</b></p> <p>Ce qui est repris sous la clause 15.1 des DPP est invalidée par la clause 17.1.</p>

TRADEMARK EAST AFRICA

14 Mai 2020